

PIXEE MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 597.700 euros
Siège social : 18, rue Alain Savary – 25000 Besançon
832 674 816 R.C.S. Besançon

(la « *Société* »)

RESOLUTIONS D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 ET D’APUREMENT DES PERTES ADOPTEES PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 26 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

prend acte que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 font apparaître une perte d'un montant de (1.938.556,13) euros,

décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (1.938.556,13) euros en totalité au compte « Report à nouveau » dont le solde passera ainsi de (5.355.635,60) euros à (7.294.191,73) euros.

prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Apurement des pertes de la Société par imputation du poste prime d'émission

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

prend acte qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 décidée ci-avant, le montant du compte « report à nouveau » s'élève à (7.294.191,73) euros,

décide d'imputer sur le compte « prime d'émission » qui s'élève à 11.574.282,95 euros l'intégralité du compte « report à nouveau », ainsi, à la suite de cette imputation :

- le compte « report à nouveau » est ainsi ramené de (7.294.191,73) euros à 0 euro, et
- le compte « prime d'émission » est ainsi ramené de 11.574.282,95 euros à 4.280.091,22 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

 Sébastien Henry

Le Président

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS PIXEE MEDICAL

18 RUE ALAIN SAVARY

25000 BESANCON

SIRET : 83267481600034



Siège social : 6, rue Ernest Nicolas - BP 24 102 - 25 114 Baume-les-Dames Cedex - Tél. : +33 (0)3 81 607 607
Cabinet d'Expertise comptable inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne Franche-Comté et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon
SAS au capital de 345 360 € - RCS Besançon 423 781 459 - TVA intracommunautaire FR18 423 781 459

La Comptabilité
EXPERTISE COMPTABLE & CREATIVITE

Baume-les-Dames

Cofides L'audit
AUDIT LEGAL & STRATEGIE

Belfort

Besançon

Prévio Patrimoine
VOTRE REUSSITE, AUJOURD'HUI & DEMAIN

Dijon

Morteau

SOMMAIRE

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES ANNUELS	3
Rapport	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	33
Bilan - Actif détaillé	34
Bilan - Passif détaillé	36
Compte de résultat détaillé	38
ETATS DE GESTION	42
Capacité d'autofinancement	43
Soldes Intermédiaires de Gestion	44
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	45
IMPRIMES FISCAUX	48
Réal Normal	49

COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée pour l'entité :

SAS PIXEE MEDICAL
Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	9 648 426 €
Chiffre d'affaires	2 579 124 €
Résultat net comptable	-1 938 556 €

Fait à Baume les Dames,
Le 07/05/2025.

Pierre-Luc SOEUR,
Expert-comptable.



BILAN - ACTIF

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	103 138,00	35 919,15	67 218,85	25 997,14
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 838 410,13	1 537 802,06	1 300 608,07	665 289,83
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	827 627,27	613 646,85	213 980,42	279 781,53
Autres immobilisations corporelles	277 490,27	68 070,67	209 419,60	10 032,26
Immobilisations corporelles en cours	1 444 610,94		1 444 610,94	1 229 131,96
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	0,94		0,94	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	95 143,60		95 143,60	45 143,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 586 436,15	2 255 438,73	3 330 997,42	2 255 391,32
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	746 441,23		746 441,23	639 176,58
Avances et acomptes versés sur commandes				1 764,00
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 184 377,18	5 762,00	1 178 615,18	242 480,70
Autres créances (3)	1 153 348,14		1 153 348,14	522 213,04
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 127 051,08		3 127 051,08	4 874 921,93
Charges constatées d'avance (3)	111 972,49		111 972,49	75 574,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 323 190,12	5 762,00	6 317 428,12	6 356 131,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	11 909 626,27	2 261 200,73	9 648 425,54	8 611 522,53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 482 190,00)	482 190,00	413 120,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 574 282,95	9 018 692,95
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 355 635,60	-3 223 224,23
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 938 556,13	-2 132 411,37
SITUATION NETTE	4 762 281,22	4 076 177,35
Subventions d'investissement	1 055 861,77	1 342 699,00
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 818 142,99	5 418 876,35
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		45 679,00
Provisions pour charges	23 164,91	19 663,46
TOTAL PROVISIONS	23 164,91	65 342,46
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 887 114,02	1 201 728,17
Emprunts et dettes financières diverses (3)	749 115,52	648 095,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	600 747,11	751 639,15
Dettes fiscales et sociales	385 265,99	442 446,88
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	153 399,00	51 918,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 476,00	31 476,00
TOTAL DETTES	3 807 117,64	3 127 303,72
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	9 648 425,54	8 611 522,53
(1) Dont à plus d'un an	1 684 699,47	1 051 417,52
(1) Dont à moins d'un an	2 122 418,17	2 075 886,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs	749 115,52	647 915,52

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24			Du 01/01/23 au 31/12/23
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	74 860,00	478 284,50	553 144,50	518 855,62
Production vendue (biens et services)	470 084,02	1 555 895,00	2 025 979,02	912 283,99
Montant net du chiffre d'affaires	544 944,02	2 034 179,50	2 579 123,52	1 431 139,61
Production stockée				
Production immobilisée			741 193,00	777 405,00
Subventions d'exploitation				17 076,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			52 396,12	9 613,97
Autres produits			86,05	395,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			3 372 798,69	2 235 630,21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			652 359,32	412 931,29
Variation de stocks			-107 264,65	-178 168,77
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 901,70	2 527,32
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			1 962 308,65	1 384 356,73
Impôts, taxes et versements assimilés			43 932,65	45 062,99
Salaires et traitements			2 064 711,67	1 656 566,37
Charges sociales			606 567,91	426 411,11
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			732 077,28	585 743,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 762,00	
Dotations aux provisions			3 501,45	50 835,65
Autres charges			3 492,35	5 387,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 978 350,33	4 391 653,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 605 551,64	-2 156 022,84
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

6 700,00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

512,00

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23
Produits financiers		
De participation (3)		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 188,76	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	17 188,76	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	41 658,57	223 836,84
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	41 658,57	223 836,84
RÉSULTAT FINANCIER	-24 469,81	-223 836,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-2 630 021,45	-2 379 859,68
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		6 700,00
Sur opérations en capital	286 837,23	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	286 837,23	6 700,00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	46 524,00	694,09
Sur opérations en capital	160 537,91	10 310,60
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	207 061,91	11 004,69
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	79 775,32	-4 304,69
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	-611 690,00	-251 753,00
TOTAL DES PRODUITS	3 676 824,68	2 242 330,21
TOTAL DES CHARGES	5 615 380,81	4 374 741,58
Bénéfice ou Perte	-1 938 556,13	-2 132 411,37

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 648 425,54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -1 938 556,13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/05/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Une filiale américaine, PIXEE MEDICAL INC, a été créée en février 2024. Cette société est détenue intégralement par la SAS PIXEE MEDICAL
- Une levée de fonds de 2 624 660 € a été réalisée en février 2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|---------|
| - Installations techniques | 2-4 ans |
| - Matériel de bureau, mobilier | 3-5 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les projets immobilisés sont ceux qui respectent les critères d'activation mentionnés par le PCG :

- projets nettement individualisés,
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

De plus, l'entreprise doit :

- démontrer la faisabilité technique du projet,
- montrer son intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre,
- être capable de vendre ou d'utiliser l'immobilisation,
- démontrer la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- disposer des ressources nécessaires pour achever le projet,
- être en mesure d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Brevets : 5 ans,
- Logiciels : 3-5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles : 3 ans.

Désignation	VALEUR NETTE
BREVET	103 138,00
LOGICIELS	17 256,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	2 821 154,00
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	2 941 548,00

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 739 639,35		1 201 908,78		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		714 329,41		113 297,86		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				208 010,05	
		Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique		50 829,80		24 597,53		
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		1 229 131,96		1 952 431,62		
	Avances et acomptes						
TOTAL			1 994 291,17		2 298 337,06		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				1,00		
	Autres titres immobilisés		15,00				
	Prêts et autres immobilisations financières		45 143,60		50 000,00		
TOTAL			45 158,60		50 001,00		
TOTAL GENERAL			3 779 089,12		3 550 246,84		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			2 941 548,13	2 941 548,13	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				827 627,27	827 627,27	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				208 010,05	208 010,05
		Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier		5 947,83		69 479,50	69 479,50	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		1 736 952,64		1 444 610,94	1 444 610,94	
	Avances et acomptes						
TOTAL			1 742 900,47		2 549 727,76	2 549 727,76	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				1,00	1,00	
	Autres titres immobilisés				15,00	15,00	
	Prêts & autres immob. financières				95 143,60	95 143,60	
TOTAL					95 159,60	95 159,60	
TOTAL GENERAL			1 742 900,47		5 586 435,49	5 586 435,49	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 048 352,38	525 368,83		1 573 721,21
TOTAL		1 048 352,38	525 368,83		1 573 721,21
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		434 547,88	179 098,97		613 646,85
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		17 666,59		17 666,59
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	40 797,96	9 942,89	336,77	50 404,08
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		475 345,84	206 708,45	336,77	681 717,52
TOTAL GENERAL		1 523 698,22	732 077,28	336,77	2 255 438,73

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	45 679,00		45 679,00	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	19 663,46	3 501,45		23 164,91
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	65 342,46	3 501,45	45 679,00	23 164,91
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		5 762,00		5 762,00
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL		5 762,00		5 762,00
	TOTAL GÉNÉRAL	65 342,46	9 263,45	45 679,00	28 926,91
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises		- d'exploitation	9 263,45	45 679,00
			- financières		
			- exceptionnelles		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	45 679,00		45 679,00		
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	19 663,46	3 501,45			23 164,91
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	65 342,46	3 501,45	45 679,00		23 164,91
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		9 263,45	45 679,00		
financières					
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	14 098,00		3 658,00	10 440,00
Immobilisations en cours				
TOTAL	14 098,00		3 658,00	10 440,00

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles		3 388,60	3 388,60
Immobilisations en cours			
TOTAL		3 388,60	3 388,60

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	5 030,76	6 596,30		11 627,06		140,98		140,98
Immobilisations en cours								
TOTAL	5 030,76	6 596,30		11 627,06		140,98		140,98

LOCATIONS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages			14 188,10	14 188,10
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL			14 188,10	14 188,10

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages	20 260,56	24 019,98		44 280,54
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	20 260,56	24 019,98		44 280,54

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
PIXEE MEDICAL INC - 185 ALEWIFE BROOK PARKWAY SUIT	1,00		100,00	-348 434,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Étrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES STOCKS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	639 176,58	746 441,23	639 176,58	746 441,23
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	639 176,58	746 441,23	639 176,58	746 441,23

ACTIF CIRCULANT

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	95 143,60		95 143,60
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	6 914,40	6 914,40	
	Autres créances clients	1 177 462,78	1 177 462,78	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	7,83	7,83	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49,00	49,00	
	Etat & autres coll. publiques	863 443,00	863 443,00	
	Impôts sur les bénéfices	115 857,43	115 857,43	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	173 490,88	173 490,88	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	500,00	500,00	
Charges constatées d'avance	111 972,49	111 972,49		
TOTAUX		2 544 841,41	2 449 697,81	95 143,60
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	111 972,49
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	111 972,49

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	500,00
Disponibilités	
TOTAL	500,00

CAPITAUX PROPRES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	41 312,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	6 907,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	48 219,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		-2 132 411,3
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		-2 132 411,
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-2 132 411,0
TOTAL DES AFFECTATIONS		-2 132 411,

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	413 120,00	69 070,00		482 190,00
Primes liées au capital social	9 018 692,95	2 555 590,00		11 574 282,95
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-3 223 224,23		2 132 411,37	-5 355 635,60
Résultat de l'exercice	-2 132 411,37		-193 855,24	-1 938 556,13
Subventions d'investissement	1 342 699,00		286 837,23	1 055 861,77
Provisions réglementées				
TOTAL	5 418 876,35	2 624 660,00	2 225 393,36	5 818 142,99

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 887 114,02	372 730,07	1 097 596,27	416 787,68
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	749 115,52	578 800,00	170 315,52	
Fournisseurs & comptes rattachés	600 747,11	600 747,11		
Personnel & comptes rattachés	172 549,26	172 549,26		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	202 903,16	202 903,16		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	415,00	415,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 398,57	9 398,57		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	153 399,00	153 399,00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 476,00	31 476,00		
TOTAUX	3 807 117,64	2 122 418,17	1 267 911,79	416 787,68
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 340 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	553 706,77			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	31 476,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31 476,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 190,02
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 156,78
Dettes fiscales et sociales	233 264,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	153 399,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	563 009,96

ENGAGEMENTS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 23 164,91 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,35 %
Table de mortalité	INSEE 2024
Départ volontaire à	67 ans
Non cadre : turn over	faible
Cadre : turn over	moyen
Décroissance	moyenne

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements reçus :

- Garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Amorçage Investissement : 60 000 €
- Garantie du Fonds Européen d'Investissement : 100 000 €

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG AUDIT

12 RUE DES PONTONNIERS CS 80 004
67000 STRASBOURG

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	19 000	
TOTAL	19 000,00	

LES EFFECTIFS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	55,00	43,00
Ingénieurs et cadres	42,00	37,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13,00	6,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

CC2244 - SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

- PENALITES : 844 €
- REGULARISATION COTISATIONS : 45 680 €
- VNC PROJET ABANDONNE : 154 927 €
- VNC ELEMENTS CEDES : 5 611 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

- QUOTE PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : 286 837 €

Les subventions d'investissements concernent des projets de recherches et développement. Elles sont reprises en résultat sur la période d'amortissement des frais de recherche et de développement auxquels elles sont rattachées.

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	67 219	25 997	41 222	159
20500000 concess.brevets licences	103 138	46 079	57 059	124
28050000 amort.conc.brevets licences	-35 919	-20 082	-15 837	-79
Autres immobilisations incorporelles	1 300 608	665 290	635 318	95
20800000 autres immos.incorporelles	2 821 154	1 676 304	1 144 850	68
20810000 logiciel	17 256	17 256		
28080000 amort.autres immo.incorporelle	-1 520 546	-1 011 014	-509 532	-50
28081000 amort logiciels	-17 256	-17 256		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	213 980	279 782	-65 801	-24
21500000 materiel et outillag	827 627	714 329	113 298	16
28150000 amort.materiel&outillage	-613 647	-434 548	-179 099	-41
Autres immobilisations corporelles	209 420	10 032	199 387	
21810000 inst gene agenc amenag divers	208 010		208 010	
21830000 mat.bureau &informatique	69 480	50 830	18 650	37
28181000 amort inst gle agt amgt	-17 667		-17 667	
28183000 amort.mat.bureau &informatique	-50 404	-40 798	-9 606	-24
Immobilisations corporelles en cours	1 444 611	1 229 132	215 479	18
23100500 en-cours segm epaule 1.0 lot 4		87 620	-87 620	-100
23100800 sw12002-01 iec should+1.0lot1		482 567	-482 567	-100
23100810 sw12002-02 iec shoulder+ 1.1		40 281	-40 281	-100
23100820 sw12002-03 iec shoulder+ 1.2	35 276		35 276	
23100900 me12003-01 iec shouldtool lot3		224 108	-224 108	-100
23100910 me12003-02 iec shouldertool v2		13 107	-13 107	-100
23101130 sw10011-01 iec knee+ ng 1.7	567 365	108 741	458 624	422
23101140 me10012-01 iec kneetools ng v6	253 955	27 464	226 491	825
23101142 [me10012-02] kneetools v7	411		411	
23101300 me10004-01 iec holokneetool v1		35 963	-35 963	-100
23101310 sw10003-01 iec holoknee 1.0		118 964	-118 964	-100
23102000 sw20002-01 iec dashboard	587 112	90 317	496 795	550
23120202 [sw20002-02] dashboard v2	492		492	
Immobilisations financières (2)				
Participations	1		1	
26100000 titres de participation	1		1	
Autres titres immobilisés	15	15		
27111000 credit mutuel parts sociales a	15	15		
Autres immobilisations financières	95 144	45 144	50 000	111
27500000 caution bge	994	994		
27510000 caution bpi	89 950	39 950	50 000	125
27520000 depot de garantie	4 200	4 200		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 330 997	2 255 391	1 075 606	48
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	746 441	639 177	107 265	17
37000000 stock de marchandises	746 441	639 177	107 265	17
Avances et acomptes versés sur commandes		1 764	-1 764	-100
40910000 frs avances acptes / cdes		1 764	-1 764	-100
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	1 178 615	242 481	936 134	386
Autres (3)	1 153 348	522 213	631 135	121
42100000 pers remunerations dues	8		8	
43780000 autres organismes sociaux	49		49	
43870000 org.soc. produits a recevoir		1 883	-1 883	-100
44400000 etat impots s/benefices	863 443	251 753	611 690	243

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
44562011 tva ded immob tn /encais	11 249		11 249	
44566000 tva/achats et frais	22 427	103 463	-81 036	-78
44566600 tva deductible abs intra		4	-4	-100
44582000 tva a payer a regulariser	42		42	
44583000 remboursement tva demande	53 421	2 589	50 832	1 963
44586000 etat tva s/fact.non parvenues	28 719	3 276	25 443	777
45541000 cc bloque pixee medical inc	173 491		173 491	
46700000 deb et cred divers - bpi i-nov		149 000	-149 000	-100
46870000 deb et cred divers produits	500	10 246	-9 746	-95
Disponibilités	3 127 051	4 874 922	-1 747 871	-36
51201000 banque bnp paribas	3 078 072	4 431 215	-1 353 142	-31
51210000 credit mutuel	48 979	443 707	-394 729	-89
Charges constatées d'avance (3)	111 972	75 575	36 398	48
48600000 charges constatees d'avance	111 972	75 575	36 398	48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 317 428	6 356 131	-38 703	-1
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 648 426	8 611 523	1 036 903	12

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 482 190)	482 190	413 120	69 070	17
10100000 capital		413 120	-413 120	-100
10130000 capital souscrit appele verse	482 190		482 190	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 574 283	9 018 693	2 555 590	28
10400000 primes d'emission	11 574 283	9 018 693	2 555 590	28
Réserves				
Report à nouveau	-5 355 636	-3 223 224	-2 132 411	-66
11900000 report a nouveau solde debiteu	-5 355 636	-3 223 224	-2 132 411	-66
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-1 938 556	-2 132 411	193 855	9
SITUATION NETTE	4 762 282	4 076 178	686 104	17
Subventions d'investissement	1 055 862	1 342 699	-286 837	-21
13110000 subventions bpi i-nov	847 699	847 699		
13120000 subvention bpi	495 000	495 000		
13900000 sub invest insc au cpt de res	-242 698		-242 698	
13901000 subv inv bpi france	-44 139		-44 139	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 818 143	5 418 876	399 267	7
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		45 679	-45 679	-100
15100000 provisions pour risques		45 679	-45 679	-100
Provisions pour charges	23 165	19 663	3 501	18
15300000 prov pensions & obligat simil	23 165	19 663	3 501	18
TOTAL PROVISIONS	23 165	65 343	-42 178	-65
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	1 887 114	1 201 728	685 386	57
16401000 emprunt pge	79 837	129 806	-49 969	-38
16406000 emprunt bpi france	419 300	539 100	-119 800	-22
16408000 emprunt bpi pret rebond 150ke	83 537	113 283	-29 746	-26
16414800 bpi pret innovation 1000k	1 000 000		1 000 000	
16425200 pge bnp n°6056965252 300 000 e	212 250	287 642	-75 392	-26
16450200 bpi france 200 000 e	90 000	130 000	-40 000	-31
16884000 sur emp aupres ets de credit	345	212	133	63
51860000 banques interets courus a p	1 845	1 686	160	9
Emprunts et dettes financières diverses (3)	749 116	648 096	101 020	16
16750000 avance remboursable bpi	94 500	148 500	-54 000	-36
16751000 avance remboursable bpi	71 994	111 994	-40 000	-36
16760000 avance remb pjt i-nov	242 622	387 422	-144 800	-37
16770000 avance bpi prospection us	340 000		340 000	
45530000 propoliz sc		180	-180	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600 747	751 639	-150 892	-20
Dettes fiscales et sociales	385 266	442 447	-57 181	-13
42100000 pers remunerations dues		113 375	-113 375	-100
42700000 personnel oppositions	121		121	
42860000 pers autres charges a payer	172 428	86 894	85 534	98
43100000 securite sociale	57 416	103 000	-45 584	-44
43720000 prevoyance axa	24 084	29 285	-5 200	-18
43730000 retraite ag2r	61 404	78 957	-17 552	-22
43780000 autres organismes sociaux		329	-329	-100
43860000 org.soc. autres charges a p	57 393	21 150	36 243	171
43861000 frais a payer formation	928	723	205	28
43862000 frais a payer taxe apprentiss.	1 678	1 476	202	14
44210000 prelevement a la source	8 561	6 703	1 857	28

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
44520000 tva intracommunautaire		4	-4	-100
44551000 etat tva a decaisser	415		415	
44582000 tva a payer a regulariser		456	-456	-100
44860000 etat charges a payer	838	96	742	773
Autres dettes	153 399		153 399	
41986000 avoir a etablir pixee inc	153 399		153 399	
Clients créditeurs		51 918	-51 918,00	-100
Produits constatés d'avance	31 476	31 476		
48700000 produits constates d'avance	31 476	31 476		
TOTAL DETTES	3 807 118	3 127 304	679 814	22
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 648 426	8 611 523	1 036 903	12
(1) Dont à plus d'un an	1 684 699	1 051 418		
(1) Dont à moins d'un an	2 122 418	2 075 886		
(3) Dont emprunts participatifs	749 116	647 916		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	553 145	21	518 856	36	34 289	7
70700000 ventes de produits france	74 860	3	16 938	1	57 923	342
70713000 ventes de produits export	249 015	10	398 073	28	-149 058	-37
70720000 ventes de produits intracomm	229 270	9	103 845	7	125 425	121
dont à l'exportation :	478 285					
Production vendue (biens et services)	2 025 979	79	912 284	64	1 113 696	122
70400000 prestations france	123 860	5	104 100	7	19 760	19
70460000 prestations pixee inc	320 795	12			320 796	
70600000 services france	270 500	10	153 000	11	117 500	77
70610000 services intracomm	295 900	11	313 200	22	-17 300	-6
70620000 services export	824 300	32	259 672	18	564 629	217
70660000 services pixee medical inc	108 261	4			108 261	
70812000 refact divers	74 864	3	77 592	5	-2 727	-4
70850000 ports france	860		128		732	571
70851000 ports intracomm	3 595		2 198		1 398	64
70852000 ports export	3 044		2 395		649	27
dont à l'exportation :	1 555 895					
Montant net du chiffre d'affaires	2 579 124	100	1 431 140	100	1 147 984	80
Production immobilisée	741 193	29	777 405	54	-36 212	-5
72100000 production immobilisee incorpo	741 193	29	777 405	54	-36 212	-5
Subventions d'exploitation			17 076	1	-17 076	-100
74000000 subventions d'exploitation			17 076	1	-17 076	-100
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	52 396	2	9 614	1	42 783	445
78150000 reprises sur provisions d'expl	45 679	2			45 679	
79100000 transf.charges d'exploitation	4 700		9 614	1	-4 913	-51
79197000 avantage en nature	2 017				2 018	
Autres produits	86		396		-310	-78
75600000 gains de change creances comm	50		149		-99	-67
75800000 produits div.gestion couran	36		246		-210	-85
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 372 799	131	2 235 630	156	1 137 168	51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	652 359	25	412 931	29	239 428	58
60710000 op - matériel	647 545	25	412 905	29	234 639	57
60712000 achat marchandises intracomm	4 815		26		4 789	
Variation de stocks	-107 265	-4	-178 169	-12	70 904	40
60370000 variat.stock marchandises	-107 265	-4	-178 169	-12	70 904	40
Achats de mat. premières et autres appro.	10 902		2 527		8 374	331
60200000 achats stockes autres approvis	10 902		2 527		8 374	331
Autres achats et charges externes	1 962 309	76	1 384 357	97	577 952	42
60400000 achats etudes prestations s	133 968	5	31 472	2	102 497	326
60410000 sous traitance maint. log	16 323	1	31 264	2	-14 941	-48
60611000 electricite	6 541		5 663		878	15
60614000 carburant lubrifiant	2 980		2 382		597	25
60630000 achats fourn.entret.petit e	20 354	1	20 176	1	178	1
60631000 achats petits materiels ue	7 859		1 660		6 199	374
60632000 petit equipement marketing	3 306		3 496		-190	-5
60633000 petit equipement r&d	11 303		5 625		5 678	101
60641000 fournitures admin et informati	8 695		4 798		3 898	81
60641100 achats fournitures bureau ue	1 943		45		1 898	
61100000 sous-traitance generale	16 028	1	28 299	2	-12 271	-43
61210000 credit bail imprimante 3d	1 719				1 719	
61230000 cdt bail cabine marquage laser	1 670				1 670	
61310000 locations immobilieres diverse	2 215		13 634	1	-11 419	-84

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
61322000 locations besancon	65 621	3	55 089	4	10 532	19
61324000 location vehicule	5 581		7 390	1	-1 809	-24
61350100 location laser marqueur 3d	11 690				11 690	
61351000 location serveur	29 576	1	24 939	2	4 637	19
61352000 location logiciels	522				522	
61355000 lld audi q3	2 498				2 498	
61400000 charges locatives	11 541		8 182	1	3 359	41
61520000 entretien sur bien immobili	12 191		9 159	1	3 031	33
61551300 entretien biens des contrats	157				157	
61555000 entretien de materiel	527		55		473	866
61560000 maintenance informatique	43 991	2	22 355	2	21 636	97
61569000 maintenance info intracom	20 364	1	18 224	1	2 140	12
61610000 assurance	31 378	1	29 209	2	2 169	7
61613000 assurance sur contrats	72				72	
61690000 assurance deces	6 391		6 112		279	5
61810000 documentation generale	569		1 141		-572	-50
62150000 personnel exterieur, v.i.e	66 713	3	45 142	3	21 571	48
62260000 honoraires comptables	27 995	1	20 930	1	7 065	34
62260400 honoraires cac	19 250	1	15 688	1	3 562	23
62260500 honoraires avocats	114 925	4	13 506	1	101 419	751
62260600 honoraires autres	472 198	18	553 451	39	-81 253	-15
62261000 honoraires medivea	193 839	8	140 100	10	53 739	38
62266000 honoraires reglementaires	59 185	2			59 185	
62270000 frais actes & contentieux	2 408		352		2 055	584
62300000 publicite publications rel pub	340		287		53	18
62310000 annonces et insertions	13 786	1	4 827		8 959	186
62330000 foires et exposition	72 268	3	43 665	3	28 603	66
62331000 foires et expositions ue	790		1 590		-800	-50
62380000 divers pourboires dons courant	2 764		150		2 614	
62410000 transports s/achats	4 281		3 435		846	25
62419000 transport / achats intracom	26		65		-39	-60
62420000 transports s/ventes	34 234	1	17 875	1	16 359	92
62510000 voyages et deplacements	202 139	8	135 845	9	66 294	49
62511000 voyages et deplacements ue	2 234		1 800		434	24
62570000 receptions	39 911	2	2 163		37 748	
62600000 frais postaux & telecommunicat	5 535		6 125		-590	-10
62780000 autr.frais /prestations de	10 591		3 848		6 743	175
62810000 concours divers cotisations	7 403		14 474	1	-7 071	-49
62840000 frais recrutement de personnel	131 921	5	28 670	2	103 251	360
Impôts, taxes et versements assimilés	43 933	2	45 063	3	-1 130	-3
63330000 form prof continue organisme	22 478	1	9 977	1	12 500	125
63350000 taxe apprentissage organisme	12 678		11 148	1	1 530	14
63511000 cfe cvae	3 107		2 307		800	35
63514000 taxe sur vehicules de ste	415				415	
63580000 droits de douanes	56		1 065		-1 010	-95
63780000 autres taxes	5 200		20 566	1	-15 366	-75
Salaires et traitements	2 064 712	80	1 656 566	116	408 145	25
64110000 salaires	1 883 470	73	1 629 340	114	254 130	16
64115000 avantage en nature	2 017				2 017	
64120000 conges payes	18 834	1	15 335	1	3 499	23
64140000 indemnites diverses	36 086	1	11 892	1	24 194	203
64143000 indemnites et avantages divers	124 305	5			124 305	
Charges sociales	606 568	24	426 411	30	180 157	42
64510000 securite sociale	309 516	12	229 564	16	79 952	35
64511000 charges sur conges payes	7 427		4 328		3 099	72
64520000 mutuelle	79 365	3	46 900	3	32 464	69
64530000 retraite complementaire	123 161	5	107 810	8	15 351	14
64710000 tickets restaurant	29 796	1	25 603	2	4 193	16
64750000 medecine du travail	4 696		4 128		568	14
64800000 autres frais de personnel	52 607	2	8 078	1	44 529	551
Dot. aux amortissements et dépréc.						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Sur immobilisations : dot. aux amorts	732 077	28	585 743	41	146 334	25
68111000 dot.amort.immo.incorporelle	525 369	20	376 823	26	148 545	39
68112000 dot.amort.immo.corporelles	206 708	8	208 920	15	-2 211	-1
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	5 762				5 762	
68174000 dot depreciation creances	5 762				5 762	
Dotations aux provisions	3 501		50 836	4	-47 334	-93
68150000 dot provisions d'exploitation	3 501		50 836	4	-47 334	-93
Autres charges	3 492		5 387		-1 895	-35
65110000 redev pour conces brev lic log	2 454		2 194		260	12
65600000 perte de change creances comm	991		3 099		-2 107	-68
65800000 charges div.gestion courante	47		95		-47	-50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 978 350	232	4 391 653	307	1 586 697	36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 605 552	-101	-2 156 023	-151	-449 529	-21
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	17 189	1			17 189	
76800000 autres produits financiers	13 649	1			13 649	
76860000 aut pdts financier pixee inc	3 540				3 540	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	17 189	1			17 189	
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	41 659	2	223 837	9	-182 178	-81
66116000 int emprunts & dettes assimil	31 156	1	44 463	2	-13 307	-30
66116100 interets emprunt obligataire			172 108	7	-172 108	-100
66161000 interets bancaires/decouverts	10 503		7 266		3 237	45
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	41 659	2	223 837	9	-182 178	-81
RÉSULTAT FINANCIER	-24 470	-1	-223 837	-16	199 367	89
RÉSULTAT COURANT	-2 630 021	-102	-2 379 860	-166	-250 162	-11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			6 700		-6 700	-100
77200000 produits except exo anterieurs			6 700		-6 700	-100
Sur opérations en capital	286 837	11			286 837	
77700000 quote p subv invest vir au res	286 837	11			286 837	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	286 837	11	6 700		280 137	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	46 524	2	694		45 830	
67120000 penalites amendes fiscales	844		182		662	364
67180000 autres charges excep op gest	45 680	2			45 680	
67200000 ch except sur exo anterieurs			512		-512	-100
Sur opérations en capital	160 538	6	10 311	1	150 227	
67510000 vnc immob incorporelles cedees	154 927	6	10 311	1	144 616	
67520000 vnc immob corporelles cedees	5 611				5 611	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	207 062	8	11 005	1	196 057	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	79 775	3	-4 305		84 080	
Impôt sur les bénéfices	-611 690	-24	-251 753	-18	-359 937	-143
69910000 credit impot recherche	-483 716	-19	-188 308	-13	-295 408	-157
69911000 credit impot innovation	-127 974	-5	-63 445	-4	-64 529	-102
TOTAL DES PRODUITS	3 676 825	143	2 242 330	157	1 434 494	64
TOTAL DES CHARGES	5 615 381	218	4 374 742	306	1 240 639	28
Bénéfice ou Perte	-1 938 556	-75	-2 132 411	-149	193 855	9

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

6 700

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

512

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Valeur au 31/12/24	Valeur au 31/12/23
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 913 201	-1 524 066
+ Transferts de charges d'exploitation	6 717	9 614
+ Autres produits d'exploitation	86	396
- Autres charges d'exploitation	3 492	5 387
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	17 189	
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	41 659	223 837
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	286 837	6 700
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	286 837	
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	207 062	11 005
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	160 538	10 311
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	-611 690	-251 753
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-1 369 194	-1 485 522
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	741 341	636 579
+ Reprises sur amortissements et provisions	45 679	
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	-160 538	-10 311
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat	286 837	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-1 938 556	-2 132 411

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 579 124	100	1 431 140	100	1 147 984	80
Ventes de marchandises	553 145	100	518 856	100	34 289	7
- Coût d'achat des march. vendues	545 095	99	234 763	45	310 332	132
MARGE COMMERCIALE	8 050	1	284 093	55	-276 043	-97
Production vendue (biens et services) *	2 025 979	73	912 284	54	1 113 695	122
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *	741 193	27	777 405	46	-36 212	-5
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	2 767 172	100	1 689 689	100	1 077 483	64
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	3 320 317	100	2 208 545	100	1 111 772	50
- Matières premières *	10 902		2 527		8 374	331
- Sous-traitance (directe) *	150 291	5	62 736	4	87 555	140
MARGE DE PRODUCTION *	2 605 980	94	1 624 426	96	981 553	60
MARGE BRUTE TOTALE	2 614 029	101	1 908 519	133	705 510	37
- Autres achats	62 981	2	43 845	3	19 136	44
- Charges externes	1 749 037	68	1 277 776	89	471 260	37
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	802 012	31	586 898	41	215 113	37
Subventions d'exploitation			17 076	1	-17 076	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	43 933	2	45 063	3	-1 130	-3
- Salaires et traitements	2 064 712	80	1 656 566	116	408 145	25
- Charges sociales	606 568	24	426 411	30	180 157	42
Total	-2 715 212	-105	-2 110 964	-148	-604 248	-29
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 913 201	-74	-1 524 066	-106	-389 134	-26
Reprises sur dép., prov., amorts	45 679	2			45 679	
+ Transferts de charges d'exploitation	6 717		9 614	1	-2 897	-30
+ Autres produits d'exploitation	86		396		-310	-78
- Dotations amort. et dépréciations	741 341	29	636 579	44	104 762	16
- Autres charges d'exploitation	3 492		5 387		-1 895	-35
Total	-692 351	-27	-631 956	-44	-60 395	-10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 605 552	-101	-2 156 023	-151	-449 529	-21
Opérations en commun						
+ Produits financiers	17 189	1			17 189	
- Charges financières	41 659	2	223 837	16	-182 178	-81
Total	-24 470	-1	-223 837	-16	199 367	89
RÉSULTAT COURANT	-2 630 021	-102	-2 379 860	-166	-250 162	-11
+ Produits exceptionnels (1)	286 837	11	6 700		280 137	
- Charges exceptionnelles (2)	207 062	8	11 005	1	196 057	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-611 690	-24	-251 753	-18	-359 937	-143
Total	691 465	27	247 448	17	444 017	179
RÉSULTAT EXERCICE	-1 938 556	-75	-2 132 411	-149	193 855	9

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

160 538

10 311

150 227

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 579 124	100	1 431 140	100	1 147 984	80,21
Ventes de marchandises	553 145	100	518 856	100	34 289	7
<i>Ventes de produits france</i>	74 860	14	16 938	3	57 923	342
<i>Ventes de produits export</i>	249 015	45	398 073	77	-149 059	-37
<i>Ventes de produits intracomm</i>	229 270	41	103 845	20	125 425	121
- Coût d'achat des marchandises vendues	545 095	99	234 763	45	310 332	132
<i>Variat.stock marchandises</i>	-107 265	-19	-178 169	-34	70 904	-40
<i>Op - matériel</i>	647 545	117	412 905	80	234 639	57
<i>Achat marchandises intracomm</i>	4 815	1	26		4 789	
MARGE COMMERCIALE	8 050	1	284 093	55	-276 043	-97
Production vendue (biens et services) *	2 025 979	73	912 284	54	1 113 695	122
<i>Prestations france</i>	123 860	4	104 100	6	19 760	19
<i>Prestations pixee inc</i>	320 795	12			320 795	
<i>Services france</i>	270 500	10	153 000	9	117 500	77
<i>Services intracomm</i>	295 900	11	313 200	19	-17 300	-6
<i>Services export</i>	824 300	30	259 672	15	564 628	217
<i>Services pixee medical inc</i>	108 261	4			108 261	
<i>Refact divers</i>	74 864	3	77 592	5	-2 728	-4
<i>Ports france</i>	860		128		732	571
<i>Ports intracomm</i>	3 595		2 198		1 398	64
<i>Ports export</i>	3 044		2 395		649	27
+ Production immobilisée *	741 193	27	777 405	46	-36 212	-5
<i>Production immobilisee incorpo</i>	741 193	27	777 405	46	-36 212	-5
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	2 767 172	100	1 689 689	100	1 077 483	64
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	3 320 317	100	2 208 545	100	1 111 772	50
- Matières premières *	10 902		2 527		8 374	331
<i>Achats stockes autres approvis</i>	10 902		2 527		8 374	331
- Sous-traitance (directe) *	150 291	5	62 736	4	87 555	140
<i>Achats etudes prestations s</i>	133 968	5	31 472	2	102 497	326
<i>Sous traitance maint. log</i>	16 323	1	31 264	2	-14 941	-48
MARGE DE PRODUCTION *	2 605 980	94	1 624 426	96	981 553	60
MARGE BRUTE TOTALE	2 614 029	101	1 908 519	133	705 510	37
- Autres achats	62 981	2	43 845	3	19 136	44
<i>Electricite</i>	6 541		5 663		878	15
<i>Carburant lubrifiant</i>	2 980		2 382		597	25
<i>Achats fourn.entret.petit e</i>	20 354	1	20 176	1	178	1
<i>Achats petits materiels ue</i>	7 859		1 660		6 199	374
<i>Petit equipement marketing</i>	3 306		3 496		-190	-5
<i>Petit equipement r&d</i>	11 303		5 625		5 678	101
<i>Fournitures admin et informati</i>	8 695		4 798		3 898	81
<i>Achats fournitures bureau ue</i>	1 943		45		1 898	
- Charges externes	1 749 037	68	1 277 776	89	471 260	37
<i>Sous-traitance generale</i>	16 028	1	28 299	2	-12 271	-43
<i>Credit bail imprimante 3d</i>	1 719				1 719	
<i>Cdt bail cabine marquage laser</i>	1 670				1 670	
<i>Locations immobilieres diverse</i>	2 215		13 634	1	-11 419	-84
<i>Locations besancon</i>	65 621	3	55 089	4	10 532	19
<i>Location vehicule</i>	5 581		7 390	1	-1 809	-24
<i>Location laser marqueur 3d</i>	11 690				11 690	
<i>Location serveur</i>	29 576	1	24 939	2	4 637	19
<i>Location logiciels</i>	522				522	
<i>Lld audi q3</i>	2 498				2 498	
<i>Charges locatives</i>	11 541		8 182	1	3 359	41

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
Entretien sur bien immobili	12 191		9 159	1	3 031	33
Entretien biens des contrats	157				157	
Entretien de materiel	527		55		473	866
Maintenance informatique	43 991	2	22 355	2	21 636	97
Maintenance info intracom	20 364	1	18 224	1	2 140	12
Assurance	31 378	1	29 209	2	2 169	7
Assurance sur contrats	72				72	
Assurance deces	6 391		6 112		279	5
Documentation generale	569		1 141		-572	-50
Personnel exterieur, v.i.e	66 713	3	45 142	3	21 571	48
Honoraires comptables	27 995	1	20 930	1	7 065	34
Honoraires cac	19 250	1	15 688	1	3 562	23
Honoraires avocats	114 925	4	13 506	1	101 419	751
Honoraires autres	472 198	18	553 451	39	-81 253	-15
Honoraires medivea	193 839	8	140 100	10	53 739	38
Honoraires reglementaires	59 185	2			59 185	
Frais actes & contentieux	2 408		352		2 055	584
Publicite publications rel pub	340		287		53	18
Annonces et insertions	13 786	1	4 827		8 959	186
Foires et exposition	72 268	3	43 665	3	28 603	66
Foires et expositions ue	790		1 590		-800	-50
Divers pourboires dons courant	2 764		150		2 614	
Transports s/achats	4 281		3 435		846	25
Transport / achats intracom	26		65		-39	-60
Transports s/ventes	34 234	1	17 875	1	16 359	92
Voyages et deplacements	202 139	8	135 845	9	66 294	49
Voyages et deplacements ue	2 234		1 800		434	24
Receptions	39 911	2	2 163		37 748	
Frais postaux & telecommunicat	5 535		6 125		-590	-10
Autr.frais /prestations de	10 591		3 848		6 743	175
Concours divers cotisations	7 403		14 474	1	-7 071	-49
Frais recrutement de personnel	131 921	5	28 670	2	103 251	360
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	802 012	31	586 898	41	215 113	37
Subventions d'exploitation			17 076	1	-17 076	-100
Subventions d'exploitation			17 076	1	-17 076	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	43 933	2	45 063	3	-1 130	-3
Form prof continue organisme	22 478	1	9 977	1	12 500	125
Taxe apprentissage organisme	12 678		11 148	1	1 530	14
Cfe cvae	3 107		2 307		800	35
Taxe sur vehicules de ste	415				415	
Droits de douanes	56		1 065		-1 010	-95
Autres taxes	5 200		20 566	1	-15 366	-75
- Salaires et traitements	2 064 712	80	1 656 566	116	408 145	25
Salaires	1 883 470	73	1 629 340	114	254 130	16
Avantage en nature	2 017				2 017	
Conges payes	18 834	1	15 335	1	3 499	23
Indemnités diverses	36 086	1	11 892	1	24 194	203
Indemnités et avantages divers	124 305	5			124 305	
- Charges sociales	606 568	24	426 411	30	180 157	42
Securite sociale	309 516	12	229 564	16	79 952	35
Charges sur conges payes	7 427		4 328		3 099	72
Mutuelle	79 365	3	46 900	3	32 464	69
Retraite complementaire	123 161	5	107 810	8	15 351	14
Tickets restaurant	29 796	1	25 603	2	4 193	16
Medecine du travail	4 696		4 128		568	14
Autres frais de personnel	52 607	2	8 078	1	44 529	551
Total	-2 715 212	-105	-2 110 964	-148	-604 248	29
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-1 913 201	-74	-1 524 066	-106	-389 134	26

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SAS PIXEE MEDICAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	45 679	2			45 679	
<i>Reprises sur provisions d'expl</i>	45 679	2			45 679	
+ Transferts de charges d'exploitation	6 717		9 614	1	-2 897	-30
<i>Transf.charges d'exploitation</i>	4 700		9 614	1	-4 914	-51
<i>Avantage en nature</i>	2 017				2 017	
+ Autres produits d'exploitation	86		396		-310	-78
<i>Gains de change creances comm</i>	50		149		-99	-67
<i>Produits div.gestion couran</i>	36		246		-210	-85
- Dotations amortissements et dépréciations	741 341	29	636 579	44	104 762	16
<i>Dot.amort.immo.incorporelle</i>	525 369	20	376 823	26	148 545	39
<i>Dot.amort.immo.corporelles</i>	206 708	8	208 920	15	-2 211	-1
<i>Dot provisions d'exploitation</i>	3 501		50 836	4	-47 334	-93
<i>Dot depreciation creances</i>	5 762				5 762	
- Autres charges d'exploitation	3 492		5 387		-1 895	-35
<i>Redev pour conces brev lic log</i>	2 454		2 194		260	12
<i>Perte de change creances comm</i>	991		3 099		-2 107	-68
<i>Charges div.gestion courante</i>	47		95		-47	-50
Total	-692 351	-27	-631 956	-44	-60 395	10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 605 552	-101	-2 156 023	-151	-449 529	21
+ Produits financiers	17 189	1			17 189	
<i>Autres produits financiers</i>	13 649	1			13 649	
<i>Aut pdts financier pixee inc</i>	3 540				3 540	
- Charges financières	41 659	2	223 837	16	-182 178	-81
<i>Int emprunts & dettes assimil</i>	31 156	1	44 463	3	-13 307	-30
<i>Interets emprunt obligataire</i>			172 108	12	-172 108	-100
<i>Interets bancaires/decouverts</i>	10 503		7 266	1	3 237	45
Total	-24 470	-1	-223 837	-16	199 367	-89
RÉSULTAT COURANT	-2 630 021	-102	-2 379 860	-166	-250 162	11
+ Produits exceptionnels (1)	286 837	11	6 700		280 137	
<i>Produits except exo anterieurs</i>			6 700		-6 700	-100
<i>Quote p subv invest vir au res</i>	286 837	11			286 837	
- Charges exceptionnelles (2)	207 062	8	11 005	1	196 057	
<i>Penalites amendes fiscales</i>	844		182		662	364
<i>Autres charges excep op gest</i>	45 680	2			45 680	
<i>Ch except sur exo anterieurs</i>			512		-512	-100
<i>Vnc immob incorporelles cedees</i>	154 927	6	10 311	1	144 616	
<i>Vnc immob corporelles cedees</i>	5 611				5 611	
- Impôt sur les bénéfiques (IS)	-611 690	-24	-251 753	-18	-359 937	143
<i>Credit impot recherche</i>	-483 716	-19	-188 308	-13	-295 408	157
<i>Credit impot innovation</i>	-127 974	-5	-63 445	-4	-64 529	102
Total	691 465	27	247 448	17	444 017	179
RÉSULTAT EXERCICE	-1 938 556	-75	-2 132 411	-149	193 855	-9

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

160 538

10 311

150 227

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

IMPRIMES FISCAUX

Désignation de l'entreprise : <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>18 RUE ALAIN SAVARY 25000 BESANCON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>83267481600034</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 31/12/2024		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	67 219	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 300 608	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	213 980	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	209 420	
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 444 611	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations		CU	CV	1	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE	15	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	95 144	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 330 997	
ACTIF CIRCULANT STOCKS*		Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	746 441	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 178 615
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 153 348
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	3 127 051	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	111 972	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 317 428	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	9 648 426	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS PIXEE MEDICAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :482 190.....)		DA	482 190	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	11 574 283	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	-5 355 636	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-1 938 556	
	Subventions d'investissement		DJ	1 055 862	
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	5 818 143	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		DP			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DQ	23 165	
	Provisions pour charges		DR	23 165	
			DS		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DT		
	Autres emprunts obligataires		DU	1 887 114	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV	749 116	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI 749 116)		DW		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	600 747	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	385 266	
	Dettes fiscales et sociales		DZ		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	153 399	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	31 476	
			EC	3 807 118	
		ED			
Ecart de conversion passif *		EE	9 648 426		
		EF			
		EG	2 122 418		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	EH		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1B	
			Ecart de réévaluation libre	1C	
			Réserve de réévaluation (1976)	1D	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1F			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1G			
		1H			
		1I			
		1J			
		1K			
		1L			
		1M			
		1N			
		1O			
		1P			
		1Q			
		1R			
		1S			
		1T			
		1U			
		1V			
		1W			
		1X			
		1Y			
		1Z			
		2A			
		2B			
		2C			
		2D			
		2E			
		2F			
		2G			
		2H			
		2I			
		2J			
		2K			
		2L			
		2M			
		2N			
		2O			
		2P			
		2Q			
		2R			
		2S			
		2T			
		2U			
		2V			
		2W			
		2X			
		2Y			
		2Z			
		3A			
		3B			
		3C			
		3D			
		3E			
		3F			
		3G			
		3H			
		3I			
		3J			
		3K			
		3L			
		3M			
		3N			
		3O			
		3P			
		3Q			
		3R			
		3S			
		3T			
		3U			
		3V			
		3W			
		3X			
		3Y			
		3Z			
		4A			
		4B			
		4C			
		4D			
		4E			
		4F			
		4G			
		4H			
		4I			
		4J			
		4K			
		4L			
		4M			
		4N			
		4O			
		4P			
		4Q			
		4R			
		4S			
		4T			
		4U			
		4V			
		4W			
		4X			
		4Y			
		4Z			
		5A			
		5B			
		5C			
		5D			
		5E			
		5F			
		5G			
		5H			
		5I			
		5J			
		5K			
		5L			
		5M			
		5N			
		5O			
		5P			
		5Q			
		5R			
		5S			
		5T			
		5U			
		5V			
		5W			
		5X			
		5Y			
		5Z			
		6A			
		6B			
		6C			
		6D			
		6E			
		6F			
		6G			
		6H			
		6I			
		6J			
		6K			
		6L			
		6M			
		6N			
		6O			
		6P			
		6Q			
		6R			
		6S			
		6T			
		6U			
		6V			
		6W			
		6X			
		6Y			
		6Z			
		7A			
		7B			
		7C			
		7D			
		7E			
		7F			
		7G			
		7H			
		7I			
		7J			
		7K			
		7L			
		7M			
		7N			
		7O			
		7P			
		7Q			
		7R			
		7S			
		7T			
		7U			
		7V			
		7W			
		7X			
		7Y			
		7Z			
		8A			
		8B			
		8C			
		8D			
		8E			
		8F			
		8G			
		8H			
		8I			
		8J			
		8K			
		8L			
		8M			
		8N			
		8O			
		8P			
		8Q			
		8R			
		8S			
		8T			
		8U			
		8V			
		8W			
		8X			
		8Y			
		8Z			
		9A			
		9B			
		9C			
		9D			
		9E			
		9F			
		9G			
		9H			
		9I			
		9J			
		9K			
		9L			
		9M			
		9N			
		9O			
		9P			
		9Q			
		9R			
		9S			
		9T			
		9U			
		9V			
		9W			
		9X			
		9Y			
		9Z			
		0A			
		0B			
		0C			
		0D			
		0E			
		0F			
		0G			
		0H			
		0I			
		0J			
		0K			
		0L			
		0M			
		0N			
		0O			
		0P			
		0Q			
		0R			
		0S			
		0T			
		0U			
		0V			
		0W			
		0X			
		0Y			
		0Z			
		1A			
		1B			
		1C			
		1D			
		1E			
		1F			
		1G			
		1H			
		1I			
		1J			
		1K			
		1L			
		1M			
		1N			
		1O			
		1P			
		1Q			
		1R			
		1S			
		1T			
		1U			
		1V			
		1W			
		1X			
		1Y			
		1Z			
		2A			
		2B			
		2C			
		2D			
		2E			
		2F			
		2G			
		2H			
		2I			
		2J			
		2K			
		2L			
		2M			
		2N			
		2O			
		2P			
		2Q			
		2R			
		2S			
		2T			
		2U			
		2V			
		2W			
		2X			
		2Y			
		2Z			
		3A			
		3B			
		3C			
		3D			
		3E			
		3F			
		3G			
		3H			
		3I			
		3J			
		3K			
		3L			
		3M			
		3N			
		3O			
		3P			
		3Q			
		3R			
		3S			
		3T			
		3U			
		3V			
		3W			
		3X			
		3Y			

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	74 860	FB	478 285	FC	553 145	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	470 084	FH	1 555 895	FI	2 025 979
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	544 944	FK	2 034 180	FL	2 579 124	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	741 193	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	52 396	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	86	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 372 799
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	652 359	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	-107 265	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	10 902	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 962 309	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	43 933	
	Salaires et traitements *					FY	2 064 712	
	Charges sociales (10)					FZ	606 568	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	732 077
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 762
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	3 501
	Autres charges (12)					GE	3 492	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 978 350	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-2 605 552	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 189	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	17 189	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	41 659	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	41 659	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-24 470	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 630 021	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 286 837	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 286 837	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 46 524	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 160 538	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 207 062	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 79 775		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK -611 690		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 676 825		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 5 615 381		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -1 938 556		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières	HY
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP 3 389
			{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 6 717
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5) A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 2 454	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			844	
			45 680	
			160 538	
		286 837		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS PIXEE MEDICAL				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	1 739 639	KE		KF	1 201 909		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agenct*, aménagt* des constructions	[Dont Composants M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3		KS	714 329	KT		KU	113 298	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	208 010	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	50 830	LC		LD	24 598	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 229 132	LI		LJ	1 952 432	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 994 291	LO		LP	2 298 337	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	1		
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	45 144	1U		1V	50 000		
TOTAL IV				LQ	45 159	LR		LS	50 001		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 779 089	ØH		ØJ	3 550 247		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	2 941 548		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenct et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	827 627	MK	827 627	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers			IU		MM	208 010	MN	208 010	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	5 948	MS	69 480	MT	69 480	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	1 736 953	MZ	1 444 611	NA	1 444 611	
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY	1 742 900	NG	2 549 728	NH	2 549 728		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	1	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	15	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	95 144	2F	95 144	
	TOTAL IV				I3		NJ	95 160	NK	95 160	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 742 900	ØL	5 586 435	ØM	5 586 435

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

Exercice N clos le | 31/12/2024 |

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 048 352	PF	525 369	PG		PH	1 573 721
TOTAL I		RK	1 048 352	RM	525 369	RN		RO	1 573 721
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	434 548	QA	179 099	QB		QC	613 647
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	17 667	QF		QG	17 667
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	40 798	QM	9 943	QN	337	QO	50 404
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	475 346	QV	206 708	QW	337	QX	681 718
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	1 523 698	ØP	732 077	ØQ	337	ØR	2 255 439
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS PIXEE MEDICAL						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	45 679	4B		4C	45 679	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	19 663	4Y	3 501	4Z		5A	23 165
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	65 342	TV	3 501	TW	45 679	TX	23 165	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	5 762	6V		6W	5 762
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY	5 762	TZ		UA	5 762	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	65 342	UB	9 263	UC	45 679	UD	28 927	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	9 263	UF	45 679			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	95 144	UV		UW	95 144			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	6 914		6 914					
	Autres créances clients		UX	1 177 463		1 177 463					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	8		8					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	49		49					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	863 443		863 443				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	115 857		115 857				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	173 491		173 491					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	500		500						
Charges constatées d'avance		VS	111 972		111 972						
TOTAUX		VT	2 544 841	VU	2 449 698	VV	95 144				
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 887 114		372 730		1 097 596		416 788	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	749 116		578 800		170 316				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	600 747		600 747						
Personnel et comptes rattachés		8C	172 549		172 549						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	202 903		202 903						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	415		415					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 399		9 399					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	153 399		153 399						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	31 476		31 476						
TOTAUX		VY	3 807 118	VZ	2 122 418		1 267 912		416 788		
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 340 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	553 707	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Table with multiple sections: I. RÉINTÉGRATIONS (BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE), II. DÉDUCTIONS (PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE), III. RÉSULTAT FISCAL. Includes fields for company name (SAS PIXEE MEDICAL), exercise year (31/12/2024), and various tax calculation rows (WA to XO).

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	5 384 430
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	5 384 430
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	2 543 470
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	7 927 900
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION INDEMNITES FIN CARRIERE	8X	3 501	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS PIXEE MEDICAL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-2 132 411			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	-2 132 411			ZG	-2 132 411				
			ZH	-2 132 411	TOTAL II						
							(NB : le total I doit être égal au total II)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7	14 098	YQ	11 768			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	166 319			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	120 926	XQ	129 244			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	66 713			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	889 799			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	7 403	ST	710 233			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	1 962 309		
	- CFE et CVAE						YW	3 107			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS		9Z	40 826			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	43 933		
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	257 228		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	348 939		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*							ØB	1 885 487		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	IMPRIMANTE 3D FOR	5 948	337		5 611
	2	IMMOB EN COURS 20	35 963			35 963
	3	IMMOB EN COURS 20	118 964			118 964
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I. Immobilisations*	1	5 948	337	337				
	2		-35 963	-35 963				
	3		-118 964	-118 964				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		-154 590				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

- ① Entreprises soumises à l'IS
- ② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/01/2024.....		et clos le :31/12/2024.....	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	43
Dont apprentis		YF	2
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 579 124
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 579 124
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	86
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	741 193
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	107 265
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	848 544
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	876 533
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	1 627 945
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	8 318
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3 492
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 516 288
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	911 379
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	911 379
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 579 124
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	43
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	/ / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

8 3 2 6 7 4 8 1 6 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIXEE MEDICAL

ADRESSE (voie)

18 RUE ALAIN SAVARY

CODE POSTAL

25000

VILLE

BESANCON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	14	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	47719
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	500
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	15	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	48219

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

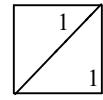
Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET : 8 3 2 6 7 4 8 1 6 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PIXEE MEDICAL

ADRESSE (voie) 18 RUE ALAIN SAVARY

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANCON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique AOP Dénomination PIXEE MEDICAL INC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 185 Voie ALEWIFE BROOK PARKWAY

Code Postal 02138 Commune CAMBRIDGE Pays Etat-Unis

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE 2024 ou exercice

du 01/01/24

au 31/12/24

Désignation de l'entreprise SAS PIXEE MEDICAL

Adresse 18 RUE ALAIN SAVARY

25000 BESANCON

A. FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	BENZAOU SARAH DIRECTRICE MARKETING ET AFF CLINIQU	45 CHEMIN DES MANTARMOTS 25000 BESANCON
2	JUBERT CLEMENT DIRECTEUR GENERAL	18 RUE DES JARDIN 25000 BESANCON
3	FISSETTE ROMAIN DIRECTEUR TECHN. & INNOVATION	17 RUE DES SAPINS 25000 BESANCON
4	CARL REMY DIRECTEUR DEVELOPPEMENT PRODUIT	7 PLACE DU GRIFFON 69001 LYON
5	GIRAUD STEPHANE DIRECTEUR QUALITE	6 RUE DU BOIS MUSSOT 25170 AUDEUX
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci dessus)					Frais de voyage et de déplacement (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	76 168			76 168				76 168
2	65 960			65 960				65 960
3	60 566			60 566				60 566
4	54 048			54 048				54 048
5	53 323			53 323				53 323
6								
7								
8								
9								
10								
**	310 065			310 065				310 065

** TOTAUX

B. AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		39 911
Totaux		39 911

C. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2024 (total col. 9 + total col. 10) 10	349 976	- de l'exercice 2024 10	0
- de l'exercice précédent 10	316 782	- de l'exercice précédent 10	0
Nom et qualité du signataire Sébastien HENRY PRESIDENT		A BESANCON, le 06/05/25 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
Crédit d'impôt recherche		611 690
	TOTAL	611 690

Rappel : Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD, 2069-A-2-SD et 2069-A-3-SD sont obligatoirement télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels ». Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du crédit d'impôt recherche (CIR) est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	01	01	2024	Clos le	31	12	2024
---------------------------------	----	----	------	---------	----	----	------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	Code NACE	32.50A
	832674816	Activités (cf notice)	H1
(ancienne adresse en cas de changement)			
SAS PIXEE MEDICAL 18 RUE ALAIN SAVARY 25000 BESANCON			

Cachet du service

• Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Art 223 A du CGI) *		
N° SIREN de la société mère	CX	
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée		
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)	DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)	DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)	DX2	

Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en 2024*	AZ	
---	----	--

• Entreprises nouvelles créées en 2024 *	BZ		Préciser la date de début d'activité (cf notice)					
• PME au sens communautaire*	KZ	X	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice) Autonome					
• Chiffre d'affaires HT	DZ	2 579 124						
• Nombre de salariés	CZ	43	• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	44	• Nombre de "jeunes docteurs" (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	1
• Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS *	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*			GZ	X	

*Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-RECHERCHE) ANNÉE CIVILE 2024

A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE

Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	125 972
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	853 713
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	32 179
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	493 755
Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	1 505 619
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	59 883
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	904

1 Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Dépenses liées à la normalisation (<i>à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice</i>)	11		
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000€	12		
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13		
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	1 566 406	
B. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS ORGANISMES ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)			
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	en France :	15a	
	à l'étranger ³ :	15b	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	en France :	16a	78 310
	à l'étranger ³ :	16b	8 000
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	86 310	
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 17 inférieure à (ligne 14 x 3), reporter le montant indiqué ligne 17 Si ligne 17 supérieure à (ligne 14 x 3), reporter le résultat du calcul précité	18	86 310	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant ligne 19 Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19	19		
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant ligne 20 Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20	20	86 310	
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements (ligne 19 + ligne 20 dans la limite de 10 000 000 €)	21	86 310	
C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE		Année civile 2024	
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche) (ligne 14 + ligne 21)	22	1 652 716	

² Ouvrent droit au crédit d'impôt les seules opérations de recherche externalisée réalisées directement par des organismes éligibles agréés, de premier ou de second rang (BOI-BIC-RICI-10-10-20-30 II-B § 175 et 177).

³ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	23a	134 855
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	24	41 953
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	25	136 479
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)	26a	1 612 387
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	26b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)		Année civile 2024
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28	
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	30	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	31	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	32	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)	33a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	33b	
MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 26a + ligne 33a)	34a	1 612 387
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 86 N'EXCÈDE PAS 100 000 000 €

4 Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

5 Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

6 Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

7 Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un DOM.

Montant net total des dépenses de recherche (reporter le montant indiqué ligne 26a)	35a	1 612 387
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (reporter le montant indiqué ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 35a - ligne 35b) × 30 %] + (ligne 35b x 50 %) ⁷	36	483 716
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	483 716
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-COLLECTION)

Montant net total des dépenses de collection (reporter le montant indiqué ligne 33a)	39a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (reporter le montant indiqué ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis [(ligne 39a - ligne 39b) × 30 % + ligne 39b x 50 %] ⁷	40	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 40+ ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM avant plafonnement de minimis	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM après plafonnement	45b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	483 716
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 38b + ligne 45b)	46b	

B. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a ET 86 EST SUPÉRIEURE A 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche [(ligne 47a - ligne 47b) x 30 %] + (ligne 47b x 50%)	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) [(ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 86))]	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (ligne 49 x 5 %)	50	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 48 + ligne 50)	51	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 51 + ligne 52)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	53b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (reporter le montant indiqué ligne 33a)	54a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (reporter le montant indiqué ligne 33b)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 86 - ligne 47a)	55	

7 Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un DOM.
 8 Sont prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt les seules dépenses d'innovation exposées par les petites et moyennes entreprises (PME) au sens du droit de l'Union européenne.
 9 Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPIA

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 30 %] + (ligne 54b dans la limite de la ligne 55 x 50 %)	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 54a - ligne 55)>0] le crédit d'impôt est calculé au taux de 5 % [(ligne 54a - ligne 55) x 5 %]	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 56 + ligne 57)	58	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (ligne 58 + ligne 59)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (ue) n° 2023/2831 de la commission du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 60 + ligne 61)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 61 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 63a Si le montant ligne 62 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a Si le montant ligne 62 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 61) à la ligne 63a	63a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	63b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION) ⁸

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION	ANNÉE CIVILE 2024	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	9 705
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	66 213
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	378 286
Montant total des dépenses d'innovation (ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69)	70	454 204
Montant total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 70 dans la limite de 400 000 €)	71	400 000
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	72	
Pour les prestataires, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹⁰	74	11 099
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	75	37 680
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 71 - ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 + ligne 75)	76a	426 581
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	76b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	

9 Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

10 Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

11 Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

12 Le taux est porté à 60 % pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans un DOM. Le taux est porté respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

VIII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé lignes 80a et 90 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VIII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 80a et 90 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VIII-3 . Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	93	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	94	

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

IX – SIGNATURE

A BESANCON Le 06/05/2025

Nom, Qualité Sébastien HENRY PRESIDENT Signature

Adresse email accounting@pixee-medical.com

Téléphone :

13 Les opérations de recherche prévues au contrat de collaboration sont réalisées directement par les organismes de recherche agréés avec lesquels l'entreprise a conclu ledit contrat. Par dérogation, peuvent ouvrir droit au crédit d'impôt, les dépenses afférentes à certains travaux dont la réalisation est confiée par les organismes de recherche parties au contrat de collaboration à d'autres organismes de recherche agréés (BOI-BIC-RICI-10-15-20, II-C §300 à 340).

14 Les aides publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces aides ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au 1 du B du II de l'article 244 quater B bis du CGI (BOI-BIC-RICI-10-15-30, I-C-3 § 120 à 150).

15 Le montant des remboursements d'aides publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où l'aide remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

16 S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572-SD relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024														
Dénomination de l'entreprise : SAS PIXEE MEDICAL								Néant <input type="checkbox"/>						
SIREN de l'entreprise				8	3	2	6	7	4	8	1	6	PME au sens communautaire (Cocher la case) <input checked="" type="checkbox"/>	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)														
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										<input type="checkbox"/>				
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)														
Dénomination et adresse														
SIREN														
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE¹														
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD														
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD														
CRÉANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ² (article 238 <i>bis</i> du CGI) cf n°2069-M-FC-SD														
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.														
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris														
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9% ³) + (ligne 2 x 9% ³) x 10/90 + ligne 3) (article 244 <i>quater</i> C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD														
dont montant préfinancé														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte										1				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de congés payés prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail.										2				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										3				
Réduction d'impôt au titre des investissements dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle Calédonie (article 244 <i>quater</i> Y du CGI)														
Créance d'impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire (article 220 Z septies du CGI)														
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 <i>quater</i> M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 <i>nonies</i> du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD														

¹ Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

² Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe.

³ A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9%.

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques et de cirque (articles 220 <i>sexdecies</i> du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (art. 27 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale "HVE" (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 <i>quater</i> I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 <i>quater</i> T du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 <i>quater</i> E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt recherche (pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation) (article 244 <i>quater</i> B du CGI) cf n°2069-A-SD	611 690
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative « CRC » (article 244 <i>quater</i> B bis du CGI) cf. n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G-SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 <i>quater</i> F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 <i>quater</i> L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques (article 220 <i>octies</i> du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 <i>quater</i> O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 <i>terdecies</i> du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales (article 220 <i>septdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 <i>quater</i> U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 <i>quater</i> V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 <i>quater</i> W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 <i>quater</i> X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

- Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTIA
- Une nouvelle créance d'impôt, créée par la loi de finances pour 2022 et modifiée par la loi de finances pour 2024, est intégrée à ce formulaire :
La créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (2LI) : L'article 81 de la loi n° 2021-1900 de finances pour 2022 a créé une créance en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire, codifiée à l'article 220 Z septies du CGI. Cette créance est égale au montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1380 du CGI et remplace, à compter du 1er janvier 2023, l'exonération de taxe foncière antérieure.
L'article 71 de la loi de finances pour 2024 (loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024) étend, toutes autres conditions étant par ailleurs remplies, le champ des bénéficiaires de la créance d'impôt sur les sociétés à l'ensemble des personnes morales. Cette extension s'applique aux logements dont la construction est achevée à compter du 1er janvier 2024. Compte tenu de ces modifications, la créance s'appelle désormais « créance d'impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire ».
 - Deux nouveaux crédits d'impôts, créés par la loi de finances pour 2024, sont intégrés à ce formulaire :
Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I du CGI) : L'article 35 de la loi de finances pour 2024 (n° 2023-1322 du 29 décembre 2023) a créé un crédit d'impôt en faveur des investissements dans l'ensemble des étapes stratégiques de la chaîne de production de batteries, de panneaux solaires, d'éoliennes ou de pompes à chaleur. Peuvent en bénéficier les entreprises qui implantent ou développent en France des capacités de production de ces équipements, de composants et sous-composants essentiels conçus et utilisés principalement comme intrants directs dans la production de ces équipements, ainsi que dans les outils de production et de valorisation des matières premières critiques également nécessaires à la production de ces équipements.
Le crédit d'impôt au titre des prêts avance mutation ne portant pas intérêt (CI PAM-TZ) (article 244 quater T du CGI) : l'article 71 de la loi de finances pour 2024 a instauré un crédit d'impôt en faveur des établissements de crédit, des sociétés de financement et des sociétés de tiers financement qui accordent des prêts avance mutation à taux zéro à des particuliers en vue de financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique globale de logements achevés depuis plus de deux ans. Ces dispositions s'appliquent aux offres de prêts avance mutation ne portant pas intérêt émises à compter du 1er septembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027.
 - Par ailleurs, le crédit d'impôt en faveur du rachat des entreprises (RAC) (article 220 nonies) s'applique pour le rachat de tout ou partie du capital d'une société avant le 31 décembre 2022.